

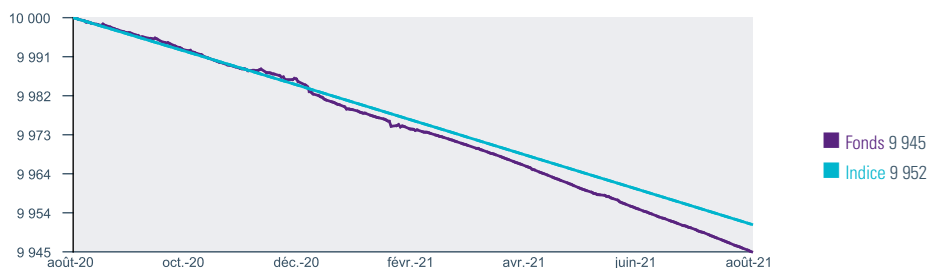
REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS

OSTRUM PREMIÈRE MONÉTAIRE

AOÛT 2021

CROISSANCE DE 10 000 (EUR)



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	-0,05	-0,04
3 mois	-0,15	-0,12
6 mois	-0,29	-0,25
Début année	-0,39	-0,32
1 an	-0,55	-0,48
3 ans	-1,50	-1,30
5 ans	-2,31	-2,01
10 ans	-1,85	-1,62
Depuis la création	39,34	47,06

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	0,03	0,03	0,02
Tracking error	0,03	0,03	0,02

PERFORMANCES ANNUALISÉES

Période	Date de calcul	VL	Performance annualisée *		
			Portefeuille	Indice	Écart
1 semaine	24/08/2021	8 499,09	-0,64	-0,48	-0,15
1 mois	01/08/2021	8 502,44	-0,62	-0,48	-0,14
3 mois	31/05/2021	8 510,66	-0,58	-0,48	-0,10
6 mois	28/02/2021	8 522,56	-0,56	-0,48	-0,08
Début année	03/01/2021	8 531,28	-0,58	-0,47	-0,10
1 an	31/08/2020	8 544,74	-0,55	-0,48	-0,06
3 ans	02/09/2018	8 627,4	-0,50	-0,44	-0,07
5 ans	31/08/2016	8 698,56	-0,47	-0,41	-0,06

*Pour les périodicités inférieures à 1 an, les performances annualisées sont calculées selon la méthode linéaire (base 360), et pour les périodicités supérieures ou égales à 1 an, selon la méthode actuarielle (base 365)

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS. Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

CLASSE D' ACTIONS : E/C (EUR)

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir à court terme une performance égale à celle de l'indice de référence du marché monétaire de la zone euro, l'EONIA, diminuée des frais de gestion réels relatifs à chaque catégorie de parts du FCP. Ces frais de gestion seront au maximum de 0,20 % à 0,50 % selon la catégorie de parts. En fonction du contexte de marché, notamment en cas de très faible (voire négatif) niveau des taux d'intérêt du marché monétaire de la zone euro, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion. La valeur liquidative du FCP pourrait ainsi baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement du FCP, ce qui pourrait compromettre la préservation du capital investi. Nous investissons exclusivement, directement ou par des prises en pension, sur des titres émis ou garantis par des Etats de l'Union Européenne: 75 % du portefeuille minimum sera investi en titres ayant une maturité résiduelle inférieure ou égale à 3 mois. Selon nos anticipations sur la politique monétaire de la BCE, nous privilégions des placements à taux fixe ou à taux variable, la durée de vie moyenne pondérée (WAL) du portefeuille est limitée à 120 jours.

Indice de comparaison

EONIA Capitalisé

Rating Morningstar TM

-

Catégorie Morningstar TM

EUR Money Market - Short Term

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Classification AMF	Fonds monétaires à VL variable CT
Création de la classe d'actions	28/01/1997
Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:00 CET J
Actif net	EURm 39,4
Horizon d'investissement recommandé	> 1 mois
Type d'investisseur	Institutionnel

CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
E/C (EUR)	FR0010016816	POSPRMO FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le fonds est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque perte de capital
- Risque que l'objectif de gestion ne soit pas atteint

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Ostrum Première Monétaire

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/08/2021

RÉPARTITION PAR TYPES D'INSTRUMENTS	Fonds%
Bons du Trésor	90,65
Liquidités & Assimilés	9,35
Total	100,00

DVMP (Années)	0,13
DVMP (Jours)	46
MMP (Années)	0,13
MMP (Jours)	47

RÉPARTITION SECTORIELLE	Fonds %
États	90,65
Liquidités & Assimilés	9,35
Total	100,00

Nomenclature Barclays

STRUCTURE FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE	Fonds %
Taux fixe	90,65
1S-1M	33,50
1-2 M	19,04
2-3 M	36,58
3-6 M	1,52
Liquidités & Assimilés	9,35
Total	100,00

RÉPARTITION PAR RATINGS LT / DURÉES DE VIE (WAL)**

	1J	1S-1M	1-2 M	2-3 M	3-6 M	Total
AA	-	25,38	16,00	25,40	-	66,78
AA-	-	2,54	-	2,54	-	5,08
BBB+	-	2,79	2,54	1,27	1,27	7,87
BBB-	-	2,79	0,51	7,37	0,25	10,92
Liquidités & Assimilés	9,35	-	-	-	-	9,35
Total	9,35	33,50	19,04	36,58	1,52	100,00

en % de l'actif net

CLASSE D' ACTIONS : E/C (EUR)

FRAIS ET CODES

Frais globaux	0,50%
Commission de souscription max	-
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (31/08/2021)	8 498,04 EUR

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

Siège social	Paris
Fondé	1984

Actifs sous gestion (milliards)	US \$ 503.9 / € 424.9 (30/06/2021)
---------------------------------	------------------------------------

Gérants de portefeuille

Fairouz Yahiaoui : a débuté sa carrière en 2003 ; a rejoint Ostrum Asset Management en 2020 ; gère la stratégie depuis 2005 ; Diplômée de l'Université de Cergy Pontoise.

INFORMATIONS

Questions sur le prospectus

E-mail ClientServicing_Requirements@natixis.com

Les données de ce reporting sont calculées à partir d'un inventaire en date de règlement.

RÉPARTITION PAR RATINGS CT / DURÉES DE VIE (WAL)**

	1J	1S-1M	1-2 M	2-3 M	3-6 M	Total
A-1+	-	27,92	16,00	27,94	-	71,86
A-2	-	2,79	2,54	1,27	1,27	7,87
A-3	-	2,79	0,51	7,37	0,25	10,92
Liquidités & Assimilés	9,35	-	-	-	-	9,35
Total	9,35	33,50	19,04	36,58	1,52	100,00

en % de l'actif net

*Notation interne

La notation interne utilisée dans le présent document est le fondement des règles d'éligibilité d'Ostrum Asset Management et du système de détermination des autorisations pour les émetteurs. Cette notation est déterminée à partir des notations externes attribuées par les trois grandes agences de notation, dites de référence (Standard & Poor's, Moody's, Fitch Ratings).

Cette notation correspond au rating le plus défavorable des notations externes attribuées par les 3 agences.

Pour le présent document, les notations suivantes sont exploitées pour le calcul de la notation interne : Notation émission pour les titrisations et les obligations. Notation émetteur pour l'ensemble des autres titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Lors de sa réunion du 22 juillet, la BCE a opté pour le statu quo tant en ce qui concerne ses taux directeurs (taux «refi» à 0%, taux de facilité de prêt marginal à 0.25% et taux de facilité de dépôt à -0.50%) que ses mesures «non conventionnelles» destinées à lutter contre les effets économiques récessifs de la crise sanitaire. Le conseil des gouverneurs de la BCE a en revanche révisé ses indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt («forward guidance») en s'engageant à les maintenir à un niveau bas pour une période prolongée en faisant un lien avec le nouvel objectif d'inflation en zone euro récemment redéfini prévoyant que la hausse des prix puisse désormais dépasser «temporairement» les 2%. Ainsi la BCE attendra d'être convaincue d'atteindre durablement cet objectif de 2% pendant une période de '12 à 18 mois' avant d'envisager de relever ses taux directeurs. En ce qui concerne les divers programmes d'achats d'actifs, les achats nets au titre de l'APP se poursuivent à un rythme mensuel de 20Mds€ en sus du réinvestissement des titres précédemment achetés arrivant à échéance et ce aussi longtemps que nécessaire pour renforcer l'effet accommodant des taux directeurs. De même les achats nets d'actifs dans le cadre de l'enveloppe globale de 1 850Mds€ du PEPP continuent également jusqu'à au moins fin mars 2022 et, en tout état de cause, jusqu'à ce que la crise du coronavirus soit terminée. Enfin on rappellera que l'encours total des opérations de refinancement ciblé à long terme (TLTRO 3) accordées par la BCE à destination du secteur bancaire de la zone euro dans les nouvelles conditions définies suite à la crise sanitaire atteint près de 2 200Mds€. La prochaine réunion de la BCE du 9 septembre est cependant très attendue notamment sur le sujet de l'évolution éventuelle de ces divers programmes d'achats d'actifs après la publication de l'inflation en zone euro pour le mois d'août au plus haut depuis près de 10 ans.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera tout d'abord que sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB a chuté de 6,6 %, soit la pire année économique de l'histoire récente. En ce qui concerne le second trimestre de l'année en cours, la seconde estimation d'Eurostat confirme que le PIB a rebondi de +2% par rapport au trimestre précédent renouant avec la croissance après deux baisses trimestrielles consécutives (-0.3% au 1er trimestre 2021 et -0.6% au 4ème trimestre 2020) caractérisant une récession. Par rapport au deuxième trimestre 2020, la hausse est spectaculaire à +13.7%. En outre les indices PMI Markit de la zone euro pour le mois d'août continuent de confirmer un haut niveau d'activité même s'ils s'érodent légèrement par rapport au mois précédent: l'indice du secteur manufacturier, à 62.8 en juillet, ressort à 61.5 et celui des services, à 60.4 en juillet, ressort à 59.5. L'indice composite, combinant services et activité manufacturière, à 60.2 en juillet, ressort quant à lui à 59.5 en août, un niveau très largement supérieur au seuil fatidique des 50 indiquant une économie en croissance. Dès lors la Commission européenne a révisé en juillet à la hausse par rapport à mai sa prévision de croissance pour la zone euro en 2021 de 4.3% à 4.8% tout en mettant en garde contre les risques liés aux nouveaux variants du coronavirus. En ce qui concerne l'inflation, en rythme annuel, elle a fortement augmenté en août à +3% contre +2.2% en juillet dépassant ainsi largement le seuil fatidique des 2% cible de la BCE. On soulignera toutefois les très fortes contributions à cette hausse des prix de l'énergie et des composants électroniques soumis à une pénurie persistante. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac) est ressortie quant à elle également en hausse en rythme annuel à +1.6% en août contre +0.7% en juillet. Enfin le taux de chômage de la zone euro poursuit sa baisse à 7.7% en juin contre 8% en mai. Sur un an, le taux de chômage reste néanmoins en hausse de 0,3% sous l'effet de la pandémie.

Dans ce contexte, en août, la moyenne mensuelle de l'Eonia s'affiche à -0.483% (-0.481% en juillet), celle du swap 1 an OIS à -0.492% (-0.484% en juillet) et celle de l'Euribor 3 mois à -0.548% (-0.545% en juillet).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, en août, contrairement au mois précédent, ils ont repris un chemin haussier. Ainsi le taux du Bund 10 ans est passé de -0.46% fin juillet à -0.39% fin août (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 suite à l'important «fly to quality» de début de crise sanitaire). Les taux des marchés obligataires des pays périphériques ont logiquement suivi le même chemin. Ainsi le taux du BONOS espagnol 10 ans est passé de +0.27% fin juillet à +0.34% fin août (plus bas historique à -0.02% mi-décembre) et celui du BTP italien 10 ans de +0.62% fin juillet à +0.71% fin août (plus bas historique à +0.52% mi-décembre). On notera que les taux obligataires français à 10 ans demeurent très légèrement négatifs terminant la période à -0.03%. Clairement les rendements des emprunts des principaux états de la zone euro ont mal réagi au fort chiffre d'inflation de la zone pour le mois d'août qui pourrait inciter la banque centrale à infléchir sa politique monétaire accommodante plus rapidement que précédemment anticipé même si certains n'estiment ce rebond inflationniste que transitoire.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrus en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise! Ainsi la moyenne mensuelle des spreads contre Eonia à l'émission des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises s'est affichée à -9.02bps en août contre -9.3bps en juillet (au plus haut à +17.1bps en mai 2020 et au plus bas à -9.9bps en février 2018). Cette négativité des spreads à l'émission offerts par les banques sur leurs certificats de dépôts courts témoigne du désintérêt persistant de celles-ci à emprunter sur le marché monétaire compte tenu des volumes des opérations de refinancement «TLTRO 3» opérées par la BCE en faveur du secteur bancaire. En ce qui concerne l'écart mensuel moyen entre l'Euribor 3 mois et le swap à 3 mois contre taux au jour le jour, qui mesure le coût de la liquidité interbancaire sur cette durée, après avoir culminé à +21bps en avril 2020 au plus fort de la crise, il s'est ensuite effondré pour passer en territoire négatif. Il demeure inchangé d'un mois sur l'autre à -6.2bps, niveau sensiblement négatif confirmant l'absence d'intérêt persistante des banques à emprunter du cash sur le court terme.

Enfin, concernant l'ensemble du marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate 'générique', représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a légèrement décliné passant de +47bps fin juillet à +45bps fin août (plus haut en mars 2020 à +139bps depuis fin septembre 2012). Ainsi, au cours du mois d'août, les spreads de crédit ont légèrement baissé dans un contexte d'anticipation de retour à la normale de la croissance sur le plan mondial associé à l'accélération du processus vaccinal dans les principaux pays développés en dépit des craintes liées au variant «delta». Ces spreads de crédit se sont donc encore un peu plus rapprochés de leurs niveaux d'avant crise sanitaire (indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate «générique» à 42 le 21 février 2020).

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

Uniquement à titre indicatif, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'Indice de référence. Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut par conséquent s'en écarter considérablement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Le chiffre des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2020. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. CED (le cas échéant) Les investisseurs en actions de la catégorie C qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les douze mois suivants leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné. Les investisseurs en actions de la catégorie CW qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les trois années suivant leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est l'inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit : il s'agit du risque de dégradation de la situation financière, économique d'un émetteur, cette dégradation pouvant entraîner une baisse de la valeur du titre de l'émetteur, et donc une baisse de la valeur liquidative du Fonds. En fonction des choix du gérant, ce risque est susceptible d'entraîner également une baisse de la valeur liquidative du Fonds en raison d'une dégradation du risque de crédit.

Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. En période de hausse ou de baisse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.

Risque que l'objectif de gestion ne soit pas atteint : La performance du FCP est susceptible de s'écarter de celle de son indicateur de référence.

Risque de durabilité : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154. Si le fonds est enregistré dans votre pays, ces documents peuvent également être obtenus gratuitement auprès des bureaux de Natixis Investment Management (im.natixis.com) et des agents payeurs / représentants mentionnés ci-dessous. **Veuillez lire attentivement le prospectus et le DICI avant d'investir.**

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (collectivement «Natixis»). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Dans l'UE (hors Royaume-Uni et France) : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **Italie :** Natixis Investment Managers S.A., Succursale Italiana (Banque d'Italie Registre des sociétés italiennes de gestion d'actifs n° 23458.3). Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. **Allemagne :** Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne. **Pays-Bas :** Natixis Investment Managers, Nederland (immatriculée sous le numéro 50774670). Siège social : Stadsplein 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. **Suède :** Natixis Investment Managers, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516405-9601 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 5tr, Stockholm 111 35, Suède. **Espagne :** Natixis Investment Managers, Sucursal en España. Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. 90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. **Belgique :** Natixis Investment Managers SA, Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En France : Fourni par Natixis Investment Managers International - société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les Iles Britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Distribué dans le DIFC et à partir de celui-ci à des clients professionnels par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social: Unit L10-02, Level 10 , ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubai, Emirats Arabes Unis.

A Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (nom enregistré sous le n° 199801044D) uniquement aux distributeurs de fonds et investisseurs institutionnels.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taiwan (R.O.C.), licence numéro 2018 FSC SICE n° 024, Tél. +886 2 8789 2788.

A Hong-Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited uniquement aux investisseurs professionnels entreprises/institutionnels.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Amérique latine : Fourni à des clients professionnels uniquement à des fins d'information par Natixis Investment Managers S.A.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement à en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence aux «Investment Managers» désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

In Chile : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, oficina 102B, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.